



Communiqué de presse – Mardi 20 décembre 2023

Une nouvelle feuille de route pour l'aéroport qui fait débat... pour répondre à quels besoins ?

Un plan de « développement raisonné » de l'aéroport La Rochelle - Ile de Ré (et de celui de Rochefort) pour la période 2024-2028 a été présenté au Conseil départemental le vendredi 15 décembre et sera présenté au Conseil communautaire de La Rochelle ce jeudi 21 décembre

La stratégie du syndicat mixte prévoit d'ici à 2028 **une augmentation de 20% du nombre de passagers tout en actant un déficit structurel abyssal laissé aux collectivités locales** c'est à dire un minimum de 15 millions d'euros d'argent public de 2024 à 2028 qui s'ajouteront aux 16 millions déjà comblés entre 2019 et 2023.

Les élu.es écologistes de Charente Maritime interrogent une nouvelle fois ce modèle climaticide qui **subventionne indirectement les compagnies « low cost »** et dont **l'intérêt pour les Charentais.es Maritimes est plus que discutable.**

En effet, quand pour défendre cette stratégie, le syndicat mixte avance l'argument de l'enclavement de la Charente Maritime **de qui se moque-t-on ?** Une gare TGV à plus de 3 millions de passagers (234 000 pour l'aéroport) , 33 millions de nuitées dans le département et une première place, pour le tourisme, en Nouvelle Aquitaine, force est de constater que **notre département attire déjà un grand nombre de visiteurs !** N'y a t-il pas dissonance cognitive à encourager une augmentation du trafic en subventionnant sans compter l'activité aéroportuaire, **tout en dénonçant chaque semaine les effets de cette hyper attractivité voire ce surtourisme** : manque de logements à l'année, explosion des meublés de tourisme et des résidences secondaires, pénurie de logements permanents, pression sur le foncier et les ressources en eau.

Il est temps d'**assumer nos engagements climatiques** en réduisant rapidement nos émissions de gaz à effet de serre en limitant le trafic aérien tant qu'il n'est pas décarboné. Notre proposition de bon sens consiste à **recentrer les activités aéroportuaires essentielles** pour la sécurité civile, l'aviation militaire et le transport sanitaire via une **plateforme unique** dédiée.

En parallèle, le **développement de la production d'énergies renouvelables** pourrait être accéléré en couvrant les 150 hectares de l'aéroport de panneaux solaires, générant ainsi 20 gigawatts-heures d'énergie renouvelable, équivalant à la consommation électrique annuelle de **42 500 foyers**.

Cette approche serait indubitablement plus adaptée pour réussir la **bifurcation de nos territoires et participer à l'atténuation globale...**

Pour les élu.es écologistes de Charente Maritime

Katia Bourdin Conseillère régionale Nouvelle Aquitaine

Stéphane Trifiletti Conseiller régional Nouvelle Aquitaine

Jean Marc Soubeste Conseiller départemental Charente Maritime

Océane Mariel Conseillère communautaire La Rochelle

Jean Mariaud Conseiller municipal Rochefort sur Mer

Sylvain Chopin Conseiller municipal Saint Médard d'Aunis

Pour tout contact :

JM Soubeste 0668663169